

LA PROTECTION DE L'INNOVATION AU MOYEN DES BREVETS ET DES SECRETS D'AFFAIRES: FACTEURS DÉTERMINANTS POUR LES ENTREPRISES DE L'UNION EUROPÉENNE

SYNTHÈSE



Juillet 2017

LA PROTECTION DE L'INNOVATION AU MOYEN
DES BREVETS ET DES SECRETS D'AFFAIRES:
FACTEURS DÉTERMINANTS POUR LES ENTREPRISES DE L'UNION EUROPÉENNE

SYNTHÈSE

Sommaire

Sommaire

Liste des abréviations

Liste des tableaux et figures

Synthèse

1. Introduction
 - a. Protection des innovations et appropriabilité des bénéfices découlant de l'innovation
 - b. Définition des secrets d'affaires
 - c. Différents cadres juridiques
 - d. Les secrets d'affaires en détail
 2. Publications et hypothèses
 - H1. Degré de concurrence en matière d'innovation
 - H2. Niveau d'innovation
 - H3. Type d'innovation
 - H4. Pratiques d'innovation ouverte
 - H5. Contraintes financières
 - Combinaison des brevets et des secrets d'affaires
 3. Données
 4. Aperçu préliminaire des données probantes: analyse descriptive
 - a. Taux d'innovation par pays
 - b. Secrets d'affaires et brevets par taille d'entreprise
 - c. Secrets d'affaires et brevets par secteur économique
 - d. Secrets d'affaires et brevets par type d'innovation
 - e. Secrets d'affaires et brevets et coopération en matière d'innovation
 5. Analyse économétrique
 - a. Modèles
 - b. Variables
 - c. Résultats de l'analyse économétrique
 - H1. Degré de concurrence en matière d'innovation
 - H2. Niveau d'innovation
 - H3. Type d'innovation
 - H4. Pratiques d'innovation ouverte
 - H5. Contraintes financières
 - Complémentarité des secrets d'affaires et des brevets
 - Autres facteurs influençant le choix de la méthode de protection
 6. Conclusions et orientations à des fins de recherches approfondies
- Références

Synthèse

Malgré l'importance économique des secrets d'affaires et malgré, notamment, le rôle qu'ils jouent dans la protection des bénéfices découlant de l'innovation, les secrets d'affaires font rarement l'objet d'études et leur lien avec les brevets est souvent mal interprété. La présente étude tente de faire la lumière sur ce sujet en s'appuyant sur des données recueillies au niveau des entreprises dans le cadre de l'enquête communautaire sur l'innovation (ECI), qui couvre près de 200 000 entreprises actives dans les industries manufacturières et des services en Europe.

Dans une étude réalisée en 2016 en collaboration avec le Centre pour la recherche européenne en économie (ZEW) de Mannheim, l'EIPO a examiné, par le biais de l'Observatoire, les facteurs déterminants et les répercussions sur la performance de la protection de l'innovation au moyen des brevets et des secrets d'affaires pour les entreprises allemandes. Une attention particulière a été accordée à l'interaction entre les brevets et les secrets d'affaires ainsi qu'aux répercussions sur la performance de la stratégie de protection choisie, non seulement au niveau de l'entreprise mais aussi au niveau de l'innovation individuelle¹.

Dans le prolongement de ces travaux, l'EIPO souhaite à présent étudier plus en profondeur, par le biais de l'Observatoire, le rôle et l'apport des secrets d'affaires au sein du portefeuille de propriété intellectuelle des entreprises à l'échelle de l'Union européenne.

Cette nouvelle étude examine, à partir de propositions de modèles théoriques sur l'interaction entre les brevets et les secrets d'affaires, plusieurs facteurs supposés influencer l'utilisation de ces deux mécanismes de protection. Un accent particulier est placé sur les préférences pour les brevets ou les secrets d'affaires et sur les facteurs qui influencent le choix d'une stratégie de protection. Alors que de précédentes analyses ont souvent traité ces deux méthodes de protection comme des substituts, la présente étude souligne leur complémentarité.

Les principales conclusions de cette analyse sont les suivantes:

1. les entreprises innovantes recourent souvent à la fois aux brevets et aux secrets d'affaires pour protéger leurs innovations;
2. la plupart des types d'entreprises ont plus souvent recours aux secrets d'affaires qu'aux brevets pour protéger les innovations, et ce dans la plupart des secteurs économiques et dans tous les États membres²;
3. les secrets d'affaires et les brevets sont susceptibles d'être utilisés dans les entreprises qui disposent d'un département interne de recherche et de développement, qui investissent massivement dans l'innovation et lorsque l'innovation est nouvelle pour le marché. Les secrets d'affaires sont privilégiés lorsque l'innovation n'est nouvelle que pour l'entreprise;
4. les brevets sont plus susceptibles d'être utilisés (seuls ou en association avec les secrets d'affaires) lorsque le produit innovant est un bien matériel plutôt qu'un service;

¹ Les données relatives aux innovations individuelles n'étaient disponibles que dans l'ECI allemande. Pour la présente étude réalisée sur la base de données provenant de tous les États membres de l'Union, toutes les analyses se rapportent aux entreprises.

² Cette étude est fondée sur des données concernant 24 États membres. Le Danemark, l'Espagne, la France et la République tchèque n'ont pas inclus les questions relatives à l'utilisation du secret d'affaires dans leurs versions de l'ECI.

5. les secrets d'affaires (souvent sans brevets) sont plus susceptibles d'être utilisés pour l'innovation en matière de processus et pour les innovations en matière de services;
6. les secrets d'affaires (seuls ou en association avec les brevets) sont susceptibles d'être utilisés pour maintenir ou accroître la compétitivité d'innovations introduites par des entreprises participant à des pratiques d'innovation ouverte, comme la coopération en matière de recherche, en particulier avec des partenaires éloignés (non européens);
7. les entreprises ont tendance à privilégier les secrets d'affaires plutôt que les brevets sur les marchés où la concurrence par le prix est forte. Elles ont également tendance à recourir à la fois aux secrets d'affaires et aux brevets sur les marchés où la concurrence en matière de qualité est forte. Ce constat est lié à la conclusion 5 susmentionnée. Une forte concurrence des prix est typique des marchés de produits de base, sur lesquels les possibilités de différenciation/d'innovation des produits sont limitées, et où les marges peuvent être améliorées par l'innovation en matière de coûts et de processus.

Il convient de faire remarquer que, comme pour toutes les analyses économétriques de ce genre, les conclusions doivent être interprétées avec prudence. Les résultats de cette étude mettent en évidence des liens entre certaines caractéristiques des entreprises et des marchés sur lesquels elles opèrent et la stratégie de protection qu'elles choisissent. Toutefois, cela ne devrait pas être interprété comme une preuve concluante de relations de cause à effet. Des recherches plus approfondies et des statistiques de meilleure qualité sont nécessaires pour déterminer avec plus de précision les facteurs déterminants.

Néanmoins, nous espérons que les résultats de cette étude permettront aux responsables politiques de développer plus avant les politiques relevant de ce domaine après l'adoption de la directive sur les secrets d'affaires en 2016.